

MÉMOIRE JUIVE DE PARIS

bulletin

Numéro 25

Juin 2012

édito

Je voudrais tout d'abord remercier celles et ceux nombreux, qui par leurs messages d'encouragements et de félicitations, ont exprimé leur satisfaction quant aux nouveautés apparues dans notre dernier bulletin.

Nous en sommes évidemment très contents.

Ces chaleureux retours prouvent que notre contribution à la transmission de notre Mémoire Juive est utile. Nous voilà confortés dans notre travail. L'échange entre l'équipe de l'association et ses membres est réel. Suite à la parution de ce dernier bulletin, nous avons eu le plaisir de rencontrer Sarah Litmanovich et sa fille lors d'une réunion du bureau. Sarah est devenue grand-mère. Elle a « grandi de quelques années » depuis le temps où elle pose avec ses parents au bas de l'escalier montmartrois sur les photos en notre possession. Son œuvre en tant qu'artiste peintre s'est développée. Nous en présentons quelques éléments dans ce bulletin. Nous poursuivons l'évocation de quelques figures de l'immigration. Itinéraires personnels et particuliers qui témoignent tous de cette volonté d'intégration au cœur de la société française.

Ce qui paraissait naturel à nos parents et grands-parents ne l'est plus aujourd'hui. Faire société n'est pas une évidence. Les particularismes et les individualismes l'emportent bien souvent sur le bien commun. Le corps social menace de se fissurer. Pourtant sa nécessaire cohésion est indispensable. Par nos expositions, notre association apporte sa contribution au vivre ensemble.

Encore merci de nous soutenir ■

Michèle Lévy-Bonvalot

Sommaire

Page	1 - Édito et « Chers amis »
Page	2 - Témoignage
Page	3 - André Kirschen
Page	4 - « 36 rue Amelot » « Les volets clos »
Page	5 - Sarah Litmanovitch
Page	6 - Alexandre Trauner
Page	7 - La taxe Brancas- Laurageais ?
Page	8 - Daniel Iffla Osiris
Page	9 - Marie Curie
Page	10 - Charles Lederman
Page	11 - Henri Badower
Page	12 - Chiune Sugihara



André Kirchen, Juif immigré qui aime son pays d'adoption suffisamment pour le défendre les armes à la main à l'âge où l'on joue encore aux billes...

finale-ment ayant lieu sur les Grands Boulevards de Paris. Manifestation chargée par la police au carrefour Richelieu Drouot.⁽¹⁾ André demande à ses chefs et responsables de pouvoir participer à autre chose qu'à ces activités qu'il juge mineures. Pourtant le risque pris par ces jeunes était grand et pouvait leur valoir de sérieux ennuis avec la police française et les services allemands. Ce qui est arrivé à Guy Mocquet.

Mais André veut faire plus. Mentant sur son âge réel, il vient d'avoir

André Kirschen

Dix septembre 1941, à Paris porte Dauphine, un sous-officier de la Kriegsmarine (marine de guerre allemande) est abattu par un jeune homme.

Ce jeune homme, très jeune, pas encore 15 ans, fait partie d'un groupe de résistants de la première heure. André Kirschen est ce jeune homme. Né le 15 août 1926 à Bucarest, il émigre, avec ses parents en 1931. Le père, Joseph est ingénieur radiologue réputé. Ce sont des juifs bourgeois, ce qui permet aux enfants de fréquenter des établissements scolaires prestigieux. Lycée Carnot, Janson de Sully puis le lycée Pasteur de Neuilly-sur-Seine.

Le frère aîné, Bernard qui fréquente les activistes communistes de la Sorbonne (Union des Étudiants et lycéens communistes de France – UELCF), propose à André de participer à ces activités. Il n'a que quatorze ans. André accepte avec enthousiasme. Commence alors, pour lui, une activité de résistance à l'occupant allemand semblable à beaucoup de jeunes de l'époque. Distribution et lancer de tracts, collage de papillons. Il participe avec quelques jeunes à la manifestation devant le Collège de France et au Père Lachaise contre l'arrestation du savant Paul Langevin.

En novembre 1940, à la suite d'une perquisition chez une étudiante, la police française découvre l'organigramme de l'UELCF. Bernard est arrêté puis emprisonné à la prison de la Santé.

C'est ce qui va déclencher l'activisme plus poussé chez André. Il participe à la manifestation du 14 juillet 1941, prévue boulevard Saint-Michel mais



quinze ans, prétendant avoir dépassé les seize ans, il obtient de faire partie de l'organisation spéciale (OS). En compagnie d'autres jeunes, nettement plus âgés que lui, ils tentent des actions de sabotage et d'attaques d'officiers allemands qui seront des échecs. André suggère qu'il serait plus simple de se déplacer seul à la recherche d'officiers isolés. C'est ainsi, que muni d'un pistolet de 6,35mm, il abat un officier allemand et le tue. Du moins c'est ce qu'il croit.

De nombreuses années plus tard, il apprendra qu'il s'agissait d'un sous-officier de la marine, (son uniforme chatoyant l'avait trompé), et qu'il ne l'avait que blessé.

André participe à un camp d'entraînement organisé par Pierre Georges (pseudo « Albert », puis colonel Fabien). Un temps, coupé de ses contacts, il les retrouve en janvier 1942. Il participe alors à diverses opérations jusqu'à celle contre l'exposition antibolchévique, salle Wagram, le 8 mars 1942.

Il est arrêté le 9 mars.

Interrogatoires musclés par la police française, il est ensuite livré à la police



(1) Victor Zigelman, notre camarade aujourd'hui disparu, participa à cette manifestation.

Témoignages sur la résistance européenne

allemande où il subit là aussi, de sérieux interrogatoires.

Incarcéré à la prison de la Santé, les mains entravées jour et nuit par des menottes, il s'attend à être fusillé.

Le 7 avril 1942, il est amené à la Maison de la Chimie où se déroule un procès qui regroupe 27 combattants. Tous sont condamnés à mort, sauf quatre.

Lui, est condamné à 10 ans de prison, le Code militaire allemand ne prévoit pas la peine de mort avant seize ans.

Il n'a encore que quinze ans !

Il sera incarcéré en Allemagne dans une prison où il sera mis à l'isolement total pendant trois ans.

Quand il reviendra le 8 mai 1945, il apprendra que son frère et son père ont été fusillés. Sa mère déportée en septembre 1942.

La vie l'attend.

Elle sera difficile avec un tel passé.

Malgré cela, il reprend ses études, se marie et sera père de jumeaux. Un temps il continuera une vie de militant communiste jusqu'en 1979.

Il fonde une maison d'édition.

Il écrit différents ouvrages historiques, dont l'histoire du procès de la Maison de la Chimie et « La véritable histoire de L.F. Céline » sous le pseudonyme de André Rossel Kirschen.

Il décède le 29 décembre 2007, dans la même discrétion dont il faisait état dans sa vie.

Je l'avais rencontré une fois, et assis sur un parapet de pont, nous avons devisé de choses et d'autres.

J'avais beaucoup apprécié sa modestie (je connaissais son parcours) et aussi un humour assez pince sans rire. Un grand homme, ce Juif immigré qui aima son pays d'adoption suffisamment pour le défendre les armes à la main à l'âge où l'on joue encore aux billes ! ■

Marce Apeloig



36 rue Amelot, un souvenir...

Le 5 avril dernier, une cérémonie de dévoilement d'une plaque souvenir s'est déroulée à Paris, 36 rue Amelot dans le XI^e arrondissement.

Rappeler le souvenir du Comité Amelot, créé en 1940 par diverses personnes dont Léo Glaeser et Yehuda Jacobovitz, dans les locaux de « La Colonie Scolaire » de David Rapoport qui viendra rejoindre ses amis et deviendra la cheville ouvrière du Comité, aidé dans cette tâche par notamment Henry Bulawko.

Pour évoquer ce souvenir, on notera les interventions de Madame Brigitte Bouhana, petite fille de Y. Jacobovitz, de Madame Renée Poznanski, historienne.

Assistaient à cette cérémonie, Madame Catherine Vieu-Charier, maire adjointe de Paris, Monsieur Patrick Bloche, maire de l'arrondissement, Monsieur Léopold Braunstein, président du MEDEM. Intervention de Madame Isabelle de Castelbajac, historienne et de Monsieur Jonathan Hayoun, président des Étudiants Juifs de France.

Un hommage fut rendu à Henry Bulawko par Madame Hanna Kamieniecki, présidente d'honneur de l'AMEJD XI^e et par Monsieur Roger Herman, neveu de Monsieur Bulawko.

Le « Comité Amelot » organisa une action de sauvetage de nombreux Juifs en utilisant divers stratagèmes pour détourner l'attention des organisations officielles comme l'UGIF,

Etat major et collaborateurs du centre d'aide de la rue Amelot, siège de la Colonie scolaire Paris 1942.
© MJDP/MdS



et sous le couvert de l'activité du dispensaire « La mère et l'enfant » de la Colonie Scolaire, le Comité fournit des faux papiers, organisa des filières de franchissement de la ligne de démarcation. Cette activité clandestine fut assurée également par des membres de l'OSE, de l'Hashomer Hatzair et du Dror.

Grâce à des contacts avec la direction de la Croix-Rouge française, David Rapoport parvint à faire délivrer des cartes de service aux assistantes sociales leur permettant d'entrer en relation avec les internés et ainsi améliorer leur sort.

Le Comité Amelot subit de lourdes pertes.

En 1942, ce fut l'arrestation de Henry Bulawko, de Léon Charavner, de Moti Dobin et de Judith Topcza.

Réfugiés en zone sud, Léo Glaeser fut fusillé en juin 1944 à Rillieux-la-Pape par la Milice de Paul Touvier, Rubin Grinberg fut déporté.

David Rapoport et sa femme Esther furent arrêtés puis déportés. David mourut d'épuisement à Buna-Monowitz (Auschwitz III) le 2 juillet 1944.

Pour conclure, citons Jacques Lazarus :

« Mais combien de morts, combien de disparus ! Au soir de notre vie de rescapés par miracle, nos pensées vont vers ces camarades tombés en pleine jeunesse, dont il faut louer le courage, la modestie, l'absolu dévouement. »

« La Résistance, nous y pensons toujours. Son souvenir, celui de nos camarades disparus font partie de nous-mêmes. »

déclarait Vladimir Jankélévitch ■

Rachel Jedinak

Une autre mémoire, en mémoire des enfants juifs « Les volets clos »

Avant la guerre, dans ma chambre d'enfant, devenue aujourd'hui mon bureau, je suis sur mes versions grecques avec l'aide de mon dictionnaire (le gros Bailly !) et Benjamin, gentil petit blond frisé, de la fenêtre de l'appartement de ses parents, dans la cour face à ma fenêtre, m'apostrophait : « Il est gros ton livre ! Pourquoi ? » Sa mère, Madame Cohen, jolie femme brune dont la beauté troublait l'adolescent que j'étais, lui demandait de me laisser tranquille. Des conversations de fenêtre à fenêtre s'établissaient de temps en temps entre Benjamin et moi.

La guerre survint sans troubler ce voisinage, puis on subit l'occupation allemande sans trop de heurts. Mais un jour la police est venue chercher toute la famille Cohen, père, mère, Benjamin et sa petite sœur ; je n'étais pas là mais il paraît que cet enlèvement fut dramatique et déchirant.

On ferma les volets de l'appartement.

À la libération, nous espérions que ces volets allaient se rouvrir. Nous n'avions aucune nouvelle. Ma famille, propriétaire, ne savait que faire. Longtemps après se présenta un Monsieur Cohen. Il était le frère de Monsieur Cohen, père de Benjamin. Il avait la certitude que toute la famille avait disparue dans les camps nazis. Il reprit l'appartement et les volets se rouvrirent. Un jour, il déménagea et depuis plusieurs locataires ont occupé ce lieu. La vie avait repris son cours normal et un peu, avec le temps, indifférente.

Cinquante trois ans après ce drame, voilà qu'une nouvelle locataire, une femme juive, habite en face de mon bureau. Pour des raisons que j'ignore mais qui la regarde, elle n'ouvre jamais ses volets. Les volets clos à nouveau, que je vois plusieurs fois par jour, me transportent à chaque instant au souvenir de mes conversations avec Benjamin. C'est-à-dire que tous les jours, sans exception, j'éprouve un moment de tristesse changé en chagrin, anniversaire quotidien donné en garde à ma mémoire. C'est pourquoi maintenant, je n'ai plus envie que ces volets se rouvrent.

J'étais heureux d'avoir écrit ce texte. Mais quelle émouvante surprise fut celle d'avoir reçu la visite, cinquante six ans après l'assassinat de la famille Cohen, des neveux et nièces de cette famille à la recherche d'une trace et de souvenirs. En fait c'était Monsieur Saül, frère de Madame Cohen qui avait repris l'appartement, m'ont-ils précisé. La petite nièce de Madame Cohen, Madame Mireille Mazoyer-Saül me fit part de son désir de mettre une plaque à la mémoire de Benjamin sur le mur de l'école qu'il fréquentait ainsi que cela se faisait dans certains arrondissements de Paris. Je lui dis que c'était une bonne idée et elle ajouta que nous allions former une association dont elle me proposa la Présidence, ce que j'ai accepté bien volontiers ■

Pierre Quillardet

Président de l'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés du VI^e arrondissement.



À la suite de la parution dans notre dernier bulletin des photos prises sur les escaliers de la rue Muller, nous avons reçu une lettre de Sarah Chaumette née Litmanovich et un mail de Hélène Guillon, petite fille du photographe François Gabriel qui photographia sa famille de 1926 à 1936.

Nous avons pris contact avec elles et avons été très heureux de rencontrer Sarah et sa fille Francine lors d'une réunion de la Mémoire à la quelle nous les avons conviées.

Toutes deux artistes peintres expriment par leurs œuvres beaucoup d'émotions. Sarah se consacre désormais à témoigner, en particulier à travers une exposition de peintures « Mémoires libres » organisée par l'Atelier d'arts Plastiques de Maurepas, en banlieue parisienne, à l'initiative de sa fille aînée Francine. En 2000, à 75 ans, elle se décide enfin à raconter l'indicible en publiant un texte illustré de ses peintures : « Devoir de Mémoire ». Sarah avait 17 ans quand ses parents ont été raflés, l'un après l'autre, en juillet 1942 : sa mère à son domicile, son père dans la rue. Internés à Drancy puis déportés à Auschwitz, ils n'en revinrent pas. Engagée dans la résistance, Sarah survit dans la clandestinité. Elle se marie à la libération et, mère de deux filles, ne leur dit rien du destin de leurs grands-parents maternels...

Sarah habitait sept rue Ramey, où ses parents Isol et Bronia, émigrés nés en Russie, installèrent un atelier de broderies. Dans ses mémoires, elle raconte la vie du quartier ■

L'escalier de la rue Muller, dessiné par Sarah dans son livre Devoir de Mémoire.

La composition de ce tableau est réalisée à partir des clichés pris année après année pour ne former qu'un même moment sur l'escalier, Sarah à des âges différents.

C'était un quartier populaire d'ouvriers et d'employés calmes et industrieux. De nombreuses familles d'émigrés de l'Est, juives ou non, y vivaient. Rue Marcadet, il y avait plusieurs commerces spécialisés pour cette clientèle et à proximité, tous commerces de détails (confiseries et dépôts de lait MAGGI et HAUSER, avec livraison à 5 heures du matin !). Rue Calmel, le local des associations culturelles, politiques et philanthropiques juives recevait adultes et enfants. Les quatre



premiers étages de notre immeuble comportaient deux appartements ; le cinquième, quatre logements ; le 6e, six locataires disposaient d'un seul poste d'eau et un W.C. à la turque ! Gare à la concierge ! De sa minuscule loge noire, elle surveillait, distribuait le courrier, les quittances de loyer, pouvait donner de bons ou de mauvais renseignements à la police, indiquait à son gré les logements vacants : il fallait être bien avec elle, généreux qu'on le puisse ou pas, et respectueux.

Le 7, rue Ramey, dessiné par Sarah dans son livre Devoir de Mémoire.

Au 6^e étage, le logement consistait en une pièce de 20 m² environ, mansardée, petite fenêtre, tomettes au sol, chauffé par un Godin nourri aux boulets de charbon qu'il fallait monter de la cave. Le placard-cuisine comportait une cuisinière en maçonnerie supportant un réchaud à gaz. Il renfermait tous les ustensiles de cuisine et de toilette ; l'eau était prise au robinet sur le palier et il n'y avait pas d'écoulement des eaux usées... Hygiène, vous avez dit hygiène ? Le lavage du linge ? Accumulé dans les placards des soupentes, il était lavé à la main, après ébullition au lavoir de la rue Bachelet ■

Le brodeur Isol travailla, puis dirigea pendant plusieurs années l'atelier de Madame Babinger. La broderie était très à la mode et, en plus de son travail, il donna des cours du soir municipaux pour former des ouvrières. Puis il acheta une machine Cornely d'occasion et se mit à son compte, présentant des modèles créations aux confectionneurs et tricoteurs ■



La Mansarde, dans l'appartement de Sarah et de ses parents, utilisé aussi par son père comme atelier de couture.

A quelques rues de là, la Maternelle de la rue André del Sarte, où l'on ne parlait que le français, recevait gratuitement tous les enfants. Tout près, dès 7 ans, à la Communale l'on pouvait batailler et gagner les premières places de la classe. Le beau carnet, le tableau d'honneur comptaient beaucoup dans la tradition juive

pour la réussite scolaire et les études. Elle confortait les parents dans leur reconnaissance pour la générosité de la France, même à l'égard des émigrés. »



Réponse à la question de notre précédent numéro :
« Sous quel nom l'auteur de ce texte ci-dessus a-t-il été connu ? »

Il s'agissait de André Isaac, plus connu sous le nom de Pierre Dac, célèbre humoriste.
Né à Châlons-sur-Marne le 15 août 1893.

Pendant la seconde guerre mondiale, résistant, il rejoint Londres où il devient l'un des animateurs de l'émission

« Les Français parlent aux Français ».

Il est l'auteur de ce refrain, chanté sur l'air de la Cucaracha :

Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand !

Évelyne German recherche des photos de classe de :
- Annette-Héné German, sa mère, née Epelbaumas le 14 mars 1924 à Ukmergė (Lituanie)
- Samuel Epelbaumas, son oncle, né en mars/avril 1922 même endroit.

Ces photos auraient été prises dans les écoles Yabné, rue Claude Bernard à Paris V^e, et/ou Zadoc-Khan, 27 avenue de Ségur à Paris VII^e.

Contactez Évelyne German :

ou

06 86 90 10 11

egerman@noos.fr

Infatigable globe trotter du témoignage, Frida Wattenberg s'est rendu à l'invitation à la première édition de l'Assemblée de la Résistance européenne, à Correggio (Reggio d'Émilie) en Italie. Avec l'Allemand Lorentz Knorr, les Italiens Giacomina Castagnetti, Giacomo Notari, Germano Nicolini, la Lituanienne Fania Brankovskaja et Esther Barajano, tous témoins de cette terrible période où il fallait se terrer, se cacher, mais aussi résister, aider les amis et aussi soustraire les enfants juifs aux autorités allemandes et de collaboration.

Chacun, chacune décrit son parcours et raconta comment, ils ou elles participèrent aux combats de la Résistance, dans leur pays respectif.

L'Allemand, Lorentz Knorr, militant clandestin sabota des stocks de munition et de d'explosifs et fournit aussi des explosifs aux partisans.

Giacomina Castagnetti expliqua la nécessité pour elles et d'autres femmes de secourir des soldats italiens qui désertaient. Elle prit conscience d'être devenue une « partisane ».

Giacomo Notari, partisan de la montagne du Reggio de Buzana, rappela que le fascisme et le nazisme peuvent toujours resurgir. « Il est toujours aux aguets ! » dit-il.

Fania Brankovskaja, la Lituanienne, raconta ses combats dans le ghetto de Vilna, et les difficultés de faire partie du FPO (Groupe juif clandestin).

Frida, elle, raconta par le menu, toutes ses activités de sauvetage des enfants juifs, qu'elle et d'autres jeunes filles, menaient vers la frontière suisse, déjouant, autant que c'était possible les arrestations si leurs actions étaient découvertes. Elle raconta aussi, la prise en charge des orphelins, après la guerre.

Cette manifestation de l'ERA (European Resistance Assembly), pendant trois jours, fut un grand succès.





Son nom est peu ou mal connu. Pourtant, beaucoup ont vu au cinéma des films comme *Les Enfants du paradis*, *Quai des brumes*, *Hôtel du Nord*, puis plus récemment *Subway*. Un point commun entre ces films, le décorateur, Alexandre Trauner.



Alexandre Trauner fut un des plus grands décorateurs de cinéma.

Né à Budapest le 3 août 1906 dans une famille de commerçants juifs. Il fréquente l'École des Beaux-Arts de la

Alexandre Trauner

ville à la section peinture. Il expose pour la première fois ses œuvres dans une librairie d'avant garde en 1925. En 1926 il collabore au journal *Munka* avec l'écrivain Louis Kassak.

Sur les conseils de son professeur, Itsvan Csok, il émigre en France en 1929, fuyant l'antisémitisme hongrois, sous la gouvernance fasciste de Horthy.

Il intègre rapidement l'équipe du grand décorateur Lazare Meerson. Avec cet homme, grand parmi les grands, il apprend le métier de décorateur de cinéma pendant cinq années. Il commence ses premières réalisations comme assistant du décorateur Léon Barsacq. Notamment dans les films :

À nous la liberté en 1932, de René Clair et *La Kermesse héroïque* en 1935, de Jacques Feyder.



Et c'est la rencontre avec Jacques Prévert et Marcel Carné. Avec eux il réalisera les décors de *Drôle de drame* en 1937, *Quai des brumes* en 1938, *Hôtel du Nord* en 1938 (reproduction du canal Saint-Martin plus vrai que nature),

Le jour se lève en 1939 (magnifique immeuble réalisé en trompe l'œil), et bien d'autres.



Il signe les décors pour : *Gribouille* en 1937 de Marc Allégret *Remorques* en 1939, de Jean Grémillon, *Manèges* en 1949 de Yves Allégret *Du rififi chez les hommes* en 1955 de Jules Dassin



Pendant la guerre, Alexandre Trauner, juif, ne peut plus travailler. La solidarité du milieu du cinéma lui permettra de continuer. Ainsi, pour le film *Les visiteurs du soir* en 1942, les décors de Trauner seront signés par Georges Wakhévitch, ceux du film *Les enfants du paradis* en 1943, par Léon Barsacq. Pour Jean Grémillon il travaillera sur le film *Lumière d'été* en 1942 dont les décorateurs affichés seront Léon Barsacq et Max Douy.

Après la guerre, pour les besoins du film *Les portes de la nuit* 1946, il reconstituera magistralement la station de métro Barbès au point que beaucoup qui ont vu ce film s'imaginent qu'il fut tourné en décors réels.



Hollywood l'appelle. Il travaille pour Orson Welles (*Othello* en 1952), avec Howard Hawks (*La terre des Pharaons* en 1955), avec Stanley Donen (*Chérie, recommençons* 1960), avec Billy Wilder (*Témoin à charge* 1957), avec Anatol Litvak (*La nuit des généraux* 1967), avec John Huston (*L'homme qui voulut être roi* 1975).

Revenu en Europe, il signera les décors pour *Don Giovanni* 1979, de Joseph Losey, *Coup de torchon* 1981, de Bertrand Tavernier, *Tchao Pantin* 1983, de Claude Berry, *Subway* 1985, de Luc Besson.



Alexandre Trauner recevra les prix et distinctions suivantes :

- 1961 Oscar pour la meilleure direction artistique du film *La Garçonnière* (*The apartment*).
- 1977, 1980, 1982, 1983, 1984, 1986, et 1987, César pour le meilleur décor, pour les films : *M. Klein*, *Don Giovanni*, *Coup de torchon*, *La Truite*, *Tchao Pantin*, *Subway*, *Autour de minuit*.

Encore un exemple d'intégration d'un Juif immigré, au point qu'il figure maintenant au Panthéon des gloires artistiques de la France.

Il est décédé le 5 décembre 1993 et enterré à Omonville-la-Petite (Manche) ■

Connaissez vous la taxe Brancas-Lauraguais ?

Évoquée par le donateur de photos d'une famille messine, nous avons cherché à en savoir plus sur cette époque où les immigrants juifs finançaient les prébendes données à ceux qui pourvoyaient aux plaisirs royaux.

Jusqu'à la veille de la Révolution, un péage est imposé aux Juifs à l'entrée à des villes et provinces : le péage corporel.

Le « JudenLeibzoll » alsacien assimilant le Juif aux marchandises et à l'animal, est l'un des derniers en cette fin de XVIII^e siècle à être en application et ne sera aboli qu'en 1784.

Ces impôts s'ajoutaient à ceux qui étaient déjà répartis entre les foyers du Tiers État (vingtième, dixième, taille etc.).

Seuls les Juifs « portugais » et « avignonais », qui avaient depuis 1787 joui de tous les droits civils comme Français, sont déclarés citoyens à part entière le 28 janvier 1790. Mais les Juifs de l'Est, alsaciens ou lorrains ne jouissent toujours pas du droit de citoyenneté et de plus en Lorraine, Metz et les communes alentours sont frappés depuis le début du XVIII^e siècle d'un impôt supplémentaire qui malgré les protestations de la communauté juive existe toujours au début de l'an 1790, la *taxe Brancas-Lauraguais*.

Quelle est l'histoire de cette taxe ?

Le 31 Décembre 1716, Louis de Brancas, duc de Villars-Brancas, de Lauraguais et de Céreste (1671–1750) et Marie-Louis-Charlotte de Pelard de Givry, comtesse de Fontaines, (1640–1730) obtiennent du Régent, le duc d'Orléans, et se partagent le droit de percevoir sur les Juifs du pays messin 40 livres par chaque famille, payables pendant 30 ans au titre d'un droit d'habitation, protection et tolérance. La Comtesse de Fontaines l'avait suggéré au duc qui avait les faveurs du Régent parce qu'elle avait vu son père le marquis de Givry, commandant de Metz, obtenir une pension des Juifs en échange du droit qu'il leur accordait de

s'installer dans le pays messin.

Les faveurs du Régent pour le duc de Villars-Brancas étaient nées de la participation aux mêmes orgies et du partage des mêmes maîtresses, Madame du Deffand et beaucoup d'autres. Par exemple, Madame de Prie, sur laquelle les libellistes font courir cette devinette : « *Quelle différence y a-t-il entre Madame de Prie et la châsse de sainte Geneviève ? C'est que, pour obtenir des grâces de sainte Geneviève il faut la descendre (dans la crypte), et pour en obtenir de Mme de Prie, il la faut monter* » !

La taxe, modifiée par lettres patentes, est portée à la somme de 20.000 livres contre la permission donnée aux Juifs de s'établir à Metz .

Voltaire adressa alors une épître à la comtesse de Fontaines pour saluer ses talents d'auteur, son habileté à assurer ses revenus et y dévoile ses sentiments antisémites :

« (...) *Adieu ; malgré mes épilogues, Puissiez-vous pourtant tous les ans Me lire deux ou trois romans, Et taxer quatre synagogues !* »

En 1745, l'effet de ces lettres patentes aurait dû cesser, elles furent prorogées de 1746 jusqu'après 1800 par « royale bienveillance ».

En effet, le maréchal de Richelieu, arrière petit-neveu du Cardinal, nous conte dans ses mémoires, l'aventure du duc de Brancas-Lauraguais, petit-fils du précédent. Ce duc devait épouser Madame de Montcarvel, mais Louis XV avait trouvé bon de « dépouiller » cette jeune femme d'un certain « bijou » qu'elle avait su conserver avec soin jusqu'à ses vingt quatre ans. C'est en dédommagement que le futur époux voit proroger « sa taxe ».

Le Maréchal de Richelieu constate benoîtement « *on voit que les Juifs par cet acte privé, en vertu d'une concussion royale payaient les frais du plaisir du monarque* »

La Révolution n'eut pas finalement la même indulgence envers la descendance du duc et le Mercredi 21 juillet 1790, l'Assemblée Nationale adopta le

Décret de suppression des droits de protection, habitation et tolérance.

Le 27 septembre 1791, elle accorde la citoyenneté aux Juifs, en particulier à ceux de l'Est, malgré la résistance des députés antijuïques de cette région. Les Juifs prêtent donc serment individuellement ou dans des cérémonies, comme à Nancy ou en Alsace.

La citoyenneté, l'égalité des droits et devoirs qui l'accompagnent sont acquis.

Il restera une dernière injustice relative à la pratique judiciaire, le serment *more judaïco* dont l'abolition obtenue par Adolphe Crémieux en 1848 ouvrira enfin la citoyenneté complète à la communauté juive et un traitement égal du citoyen juif.

C'est alors seulement que nous pouvons affirmer avec Coluche : « *Les hommes naissent libres et égaux ... mais certains sont plus égaux que d'autres.* » ■

Annie Goldsztajn

Il est parfois intéressant de quitter le domaine propre de la MÉMOIRE JUIVE DE PARIS pour évoquer les difficultés de l'immigration juive dans un passé plus lointain ou un présent plus proche.

Ces comparaisons peuvent faciliter la compréhension de l'immigration et de l'intégration que nous cherchons à transmettre.



Héros méconnu d'une intégration magnifique

Daniel Iffla dit « Osiris » D'une boucherie de Bordeaux aux palais de la République en trois générations

Osisiris, de son vrai nom Daniel Iffla, est né le 23 juillet 1825 à Bordeaux dans une famille de modestes commerçants juifs. Cette famille est d'origine marocaine. Son grand père arrive à Bordeaux où il est employé comme commis dans la boucherie juive de la ville.

Daniel Iffla fréquente l'école israélite jusqu'à l'âge de 14 ans, il décide alors de « monter » à la capitale. L'actuel Lycée Turgot, créé en 1839, conserve une trace de son court passage puisqu'en 1842, à l'âge de 17 ans, Daniel Iffla entame sa vie professionnelle en qualité de grouillot chez un agent de change. Autodidacte et observateur éclairé, il construira son immense fortune par des opérations boursières et des investissements immobiliers réalisés à titre personnel, sans créer de société et sans associé.

Son ascension professionnelle et sociale sera fulgurante.

Daniel Iffla tombe éperdument amoureux d'une jeune fille catholique de riche famille, Léonie Carlier, qu'il épouse le 24 juin 1854. Il reste fidèle aux valeurs du judaïsme, mais ce mariage complique encore les difficiles relations qu'il entretient avec le Consistoire. Quinze mois plus tard, son épouse Léonie meurt ainsi que les deux enfants qu'elle venait de mettre au monde. C'est le drame absolu de la vie de Daniel Iffla qui ne se remariera jamais, et conservera intacte, sa vie durant, la chambre de son épouse, lui vouant un véritable culte.

Par jugement du dix sept novembre 1863, le tribunal de première instance de Bordeaux autorise le sieur Daniel Iffla, à s'appeler à l'avenir Iffla-Osiris. On évoqua plusieurs hypothèses pour lesquelles Daniel Iffla souhaite s'appeler Osiris. Est-ce par fidélité à son épouse qu'il voulait retrouver comme *Osiris* retrouve *Isis*

dans la mythologie égyptienne ? Ou volonté de faire oublier d'anciennes mauvaises affaires en effaçant le nom d'Iffla, selon ses détracteurs ?

Le personnage était abrupt, ses relations avec ses frères, ses sœurs et sa famille étaient réduites au minimum. Parce qu'il estimait légère la conduite de l'une de ses nièces qui devint la maîtresse du compositeur Claude Debussy, il la déshérita mais servit une rente à l'autre, Charlotte Lysès qui fut la première épouse de Sacha Guitry.

À partir des années 1870 sa fortune est établie, en partie avec la dot de son épouse, persifleront ses ennemis. Daniel Iffla délaisse alors le monde financier.

Très rapidement le patronyme d'Iffla ou d'Iffla-Osiris, fera place à celui d'Osiris, raillé par les antisémites, Édouard Drumont en tête, qui voient là une manœuvre destinée à dissimuler ses origines juives. Sa fortune est estimée, au minimum, à 50 millions de francs or et lui procure un revenu important.

Décrit parfois comme pingre, mais ce qualificatif est contraire à tout le reste de sa vie consacrée au mécénat. Il vit simplement dans son hôtel particulier de la rue La Bruyère, refusant un temps l'installation de l'électricité jugée trop coûteuse alors qu'il est propriétaire de plusieurs immeubles aux alentours. Tous ses actes s'accompagnent parallèlement d'un culte de la personnalité, exigeant que sa signature fut partout mise en évidence.

Le personnage reste contradictoire et insaisissable.

« *Même dans sa judéité, il était excentrique (...)* Il ne ratait pas une occasion de s'opposer au Consistoire israélite, qui dut lui interdire formellement de se faire aménager un caveau monumental. En revanche, quand les rabbins lui refusèrent de marier l'une de ses nièces dans une synagogue, il contourna le problème en en faisant construire une, juste pour l'occasion. »⁽¹⁾ Ainsi, Osiris finance partiellement ou totalement plusieurs synagogues, rue Buffault à Paris, Arcahon, Bruyères, Tours, Vincennes, Tunis, Lausanne et Bordeaux.

Profondément attaché aux valeurs républicaines comme on pouvait l'être sous la III^e République, mais aussi parce que son grand-père avait servi dans l'ar-

mée napoléonienne, il constitue l'une des plus belles collections d'objets napoléoniens. Il fera ériger à Waterloo une statue à la gloire des grenadiers de l'Empire et surtout, achète et restaure le château de la Malmaison.

Patriote français, en remerciement de l'aide apportée à l'armée de Bourbaki en déroute après Sedan (1871), il offre une statue à la ville de Lausanne et un legs à la Suisse. Respectueux des mythes de la France, il commande deux statues de Jeanne d'Arc au sculpteur Emmanuel Frémier. L'une est installée à Nancy pour défier l'Allemagne, l'autre place des Pyramides à Paris.

À l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, il crée un prix de 100.000 francs or qui récompense un acte public remarquable, Louis Blériot, le Maréchal Lyautey en sont les premiers lauréats.

Pour prouver son intégration, un Juif français sépharade doit montrer son attachement aux valeurs communes, mais aussi par fidélité à Bordeaux et peut-être pour en remonter aux Rothschild, déjà propriétaires de grands crus, il achète le domaine de la Tour Blanche qu'il léguera à l'État sous condition d'y créer une école du vin, « populaire et gratuite ». Comme Sir Richard Wallace à Paris, Osiris offre six fontaines à la ville de Bordeaux et par legs un « bateau-soupe » qui fonctionnera de 1912 à 1940 ; amarré quai Sainte-Croix et baptisé *Osiris*, il offrira aux chômeurs, indigents, malingres, femmes enceintes et orphelins, repas et soutien médical.

En souvenir de son épouse, il finance des œuvres d'aide aux femmes, aux femmes enceintes, aux orphelins, aux femmes « raisonnables », vertueuses et charitables, une rente aux écoliers de la communale, dignes, méritants et sans distinction de culte.

Daniel Iffla-Osiris meurt seul, à Paris le 4 Février 1907. Il désigne par testament l'Institut Pasteur comme légataire universel, sous l'invocation de la mémoire « du grand Pasteur, une des gloires les plus belles de mon pays ». Le legs Osiris constitue à ce jour le legs le plus important reçu par l'Institut ■

Jean-Pierre Randon



(1) *Le dernier des Camondo* - Pierre Assouline.

nos lecteurs nous écrivent...

Chers amis de Mémoire juive de Paris

En lisant le petit texte de Rachel Jedinak sur le dévoilement de la plaque du souvenir à la Bellevilloise, je me remémore...

J'ai bientôt 83 ans.

Ce 16 juillet 1942, je suis une petite jeune fille de treize ans et demi.

Nous habitons, mes parents, mes deux petites sœurs, mon petit frère et moi dans une de ces vastes cours

de la rue des Amandiers où plusieurs familles juives font très

bons ménage avec les autres habitants.

Ce matin du 16 juillet 1942, nous sommes réveillés par de grands coups donnés dans la porte, et se présente un inspecteur français flanqué d'un tout jeune flic.

Ma mère arrivée en France à l'âge de deux ans, a été naturalisée française avec mon grand père qui a fait la guerre de 14-18.

L'inspecteur regarde sa liste et dit à ma mère :

« Préparez-vous avec vos enfants on vous emmène ».

Ma mère :

« Mais monsieur, je suis française ! »

L'inspecteur se permet d'entrer dans la chambre, et, voyant mon père au lit, demande :

« Qui est cet homme ? »

Ma mère :

« Mais Monsieur, c'est mon mari ! »

Il consulte à nouveau sa liste :

« En effet, c'est votre mari que nous venons chercher, vous êtes contente ? »

Ma mère :

« Comment, vous venez me prendre mon mari, vous me laissez seule avec quatre enfants, et vous osez me demander si je suis contente ! »

L'inspecteur se tourne vers mon père :

« Préparez vous, nous vous emmenons »

et nous laisse avec le jeune flic qui ne sait plus où se mettre.

Après le départ de mon père, j'emène mon frère et mes sœurs vers la Bellevilloise,

ayant entendu dire que les personnes arrêtées sont réunies là.

J'ai vu les autobus emmener les personnes, mais je n'y ai pas vu mon père.

Il a été interné à Drancy, a été relâché quelques mois plus tard.

Pendant des années nous nous sommes demandés pourquoi.

Nous l'avons appris en 1996, ils ont, à l'époque, relâché certains hommes qui se sont engagés en 1939.

Mon père, Simon Swieczka, a milité en tant que résistant, puis s'est ré-engagé en 1944, il a été incorporé dans la Compagnie Rayman.

Chers amis, j'espère que mon texte n'est pas trop long, j'ai eu envie de vous envoyer ces quelques souvenirs.

Avec mes sincères amitiés ■

Hélène Bertrand,
née Swieczka

Nous avons reçu quelques témoignages, ainsi que nous l'avions demandé dans notre dernier Bulletin (N° 24) et nous remercions nos adhérents expéditeurs. Toutefois, nous souhaitons des témoignages sur l'immigration et l'intégration dans la Nation française. Nous avons reçu des récits se rapportant essentiellement à la période de la Shoah. Notre association s'est donnée comme mission de faire connaître l'immigration juive de 1880 à 1948. Si nous publions de temps à autre des textes ayant rapport avec la Shoah, ce n'est pas notre spécialité. D'autres associations savent mieux traiter ce sujet que nous.

Nous souhaitons, pour vos prochains envois que vos récits et témoignages portent uniquement sur l'immigration.

Nous vous remercions.

Le Dr. M GUENKINE nous a fait parvenir ce poème dédié à son institutrice.

Elle ne disait pas qu'elle ne croyait pas au ciel,

Mais au pays où l'on chante la Marseillaise,

Où les hommes ont tous les droits,

Un jour de juin 1942, des porteurs d'étoiles,

Assombrèrent la classe, lutins de Saint-jean.

Nuit, soleil d'été dehors

Elle a appelé à l'amour, à plus d'amour

Pour ces amis en malheur et en péril,

Qu'ils souffraient, qu'on leur devait

Assistance et consolation.

Elle avait commencé sa leçon de choses

Ce qu'elle appris ce jour là,

Que les mots sont aussi des actes

Cela a accompagné des vies et des morts.

Avec larmes, sans larmes,

On ne finira pas de l'entendre.

**J'ai bientôt
83 ans !**



En 1942, la traque aux Juifs prenant une ampleur considérable, de nombreuses personnes, dont l'action est souvent clandestine, décident d'agir avec la plus grande célérité afin de sauver le plus de Juifs, dont essentiellement des enfants.

Parmi ces personnes, on trouve l'avocat Charles Lederman.

À ce moment, il assure la direction du bureau de l'OSE à Lyon.

Il pense qu'il serait nécessaire de tenter une démarche auprès de l'Église de France. La hiérarchie de celle-ci constituait l'un des soutiens au régime du gouvernement de Vichy. Malgré cela, Charles Lederman pense qu'une action auprès d'un haut prélat



L'Archevêque rédigea une lettre qui fut lue dans tous les diocèses le dimanche 23 août.

Charles Lederman est né le 27 janvier 1913 à Varsovie. La famille émigre alors que Charles est encore enfant. Son père est un ouvrier vernisseur sur meuble, sa mère ouvrière d'usine. Le père fut Engagé Volontaire dans l'Armée française en 1914. Charles poursuit de brillantes études au lycée Voltaire à Paris. Il est primé au Concours général de thème latin. À 20 ans il entre au cabinet de l'avocat communiste, Maître Pitard. Il est inscrit au Barreau de Paris en 1934 et adhère au PC la même année.

Service militaire en 1938, il est maintenu sous les drapeaux, et participe aux combats de 1940. Fait prisonnier à Dunkerque le 4 juin 1940, il s'évade le 27 octobre 1940 et rejoint à Lyon la résistance communiste. Par l'intermédiaire d'un homme, Szmulek Farber (Cynamon de son vrai nom) il intègre la MOI. Il rencontre aussi des Juifs de l'OSE, engagés depuis longtemps dans la vie clandestine, dont Louba et Boris Pludelmacher. Chargé des relations avec les diverses administrations relatives à l'enfance, il dirige le bureau de Lyon.

Pendant toute la durée de la guerre, Charles Lederman ne cesse de contribuer au sauvetage d'enfants juifs. Il sera l'un des acteurs de l'affaire du sauvetage rocambolesque d'enfants du camp de Vénissieux.

Il sera l'un des fondateurs de l'UJRE, Union des Juifs pour l'Entraide et la Résistance, et aussi du MNCR, (Mouvement National Contre le Racisme), qui deviendra le MRAP, (Mouvement pour la Résistance et contre le Racisme et l'Antisémitisme) (1)

Il mènera une carrière d'avocat défen-

seur des ouvriers, des syndicalistes et de toutes les victimes d'oppressions et de répression politique. Ainsi, il défendra les ouvriers des usines Citroën et Renault. Avocat des mineurs lors de la grande grève de 1947. Des ouvriers du Parisien Libéré. En 1952 il défendra Jacques Duclos dans cette grotesque affaire des « pigeons voyageurs ».

Et aussi le républicain espagnol, Julian Grimau, dernier garroté par Franco.

Membre fidèle du Parti Communiste, il sera Conseiller municipal de Paris en 1965, Conseiller général de la Seine jusqu'en 1971.

Il est élu Sénateur du Val-de-Marne le 25 septembre 1977. Il le restera jusqu'en 1995.

En 1983, il est nommé Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Il participe, aux côtés de Robert Badinter à la campagne contre la peine capitale, et le 30 septembre 1981, il vote en faveur du projet de Loi portant abolition de la peine de mort.

Décoré de la Légion d'Honneur.

Croix de Guerre avec étoile d'argent.

Médaillé de la France Libre.

Il est décédé le 26 septembre 1998.

Un grand Français, né à Varsovie ■

Marcel Apeloig



Charles Lederman

pouvait déclencher dans le petit monde des cures et évêchés un comportement humanitaire envers les Juifs. La direction clandestine de la MOI accepte une telle démarche. Ainsi mandaté, Charles Lederman prend contact avec le père jésuite de Lubac par l'intermédiaire de l'abbé Glasberg et du père Chaillot, tous deux engagés dans l'action de résistance clandestine, afin de rencontrer Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse.

L'entrevue eu lieu vers la mi-août 1942.

Charles Lederman décrit la situation des Juifs de France, la traque, les arrestations, celle terrible du Vel d'Hiv et les déportations qui s'ensuivent.

Le prélat après avoir écouté l'avocat, lui demanda : « Pouvez-vous me donner votre parole que ce que vous dites est exact ? »

Ce fut fait. La suite est connue.



Henri Badower



Hersz Lajp (Henri) Polonais juif, arrive en France en 1923, avec sa mère, Pesa née Balberman, pour retrouver son père Szlama, venu un an auparavant.

Presque aussitôt, le père les abandonne. Henri sera élevé par son père de cœur, le compagnon de sa mère,



Samuel Kaufman.

Son enfance se passe dans le Belleville des immigrés juifs, où son beau-père est boulanger. Henri fréquente l'école communale de la rue Ramponneau. À la maison, on est pauvre, communiste, on parle yiddish et on lit la Naïe Press. Il aura trois frères, Edmond, Adolphe dit Alain et Léon. Une sœur aussi, mais morte à deux ans.

Adolescent, déjà au travail ; il est tourneur. Il fréquente le YASK (Yiddish Arbeiter Sporting Klub). En 1936, il soutient le Front populaire et les Républicains espagnols. Il devient membre de la LICA (Ligue contre l'Antisémitisme).

Henri et son beau-père (Schmile) sont arrêtés le 14 mai 1941 comme 3700 Juifs étrangers et transférés au camp de Beaune-la-Rolande (rafle dite du « billet vert »).

Déportés par le convoi n° 5 du 28 juin 1942. Il survivra à cinq camps : Auschwitz I, Auschwitz II (Birkenau), Auschwitz III (Buna-Monowitz) et Sosnowitz.

Le 16 janvier 1945, en compagnie de 1500/1800 compagnons il participe à une « marche de la mort » jusqu'au camp de Mauthausen-Gusen II, où ils ne sont plus que 115 survivants.

Il est libéré par les Américains le 5 mai 1945, et de retour à Paris le 18 du même mois.

Il retrouve son beau-père et ses trois frères qui eux, avaient été cachés en Bretagne. Sa mère et son père sont morts en déportation.

La vie reprend. Milite au Parti communiste jusqu'en 1956 et au MRAP (Mouvement contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix). Dès 1967 il est un fervent défenseur de l'État d'Israël et de son existence. En 1946 il épouse Claudine Nayman. Le couple vit à Montreuil-sous-Bois.

Deux enfants naîtront.

Avec plusieurs anciens de l'école de la rue Ramponneau, ils envisagent de faire poser une plaque à la mémoire des élèves juifs de cette école qui ne sont pas revenus de déportation.

Ils se rencontrent, discutent et parallèlement à l'idée de la plaque, ils décident de créer l'association « Mémoire Juive de Paris ». Henri, avec nos amis fondateurs travaillera dans cette association.

Il en sera le premier trésorier.

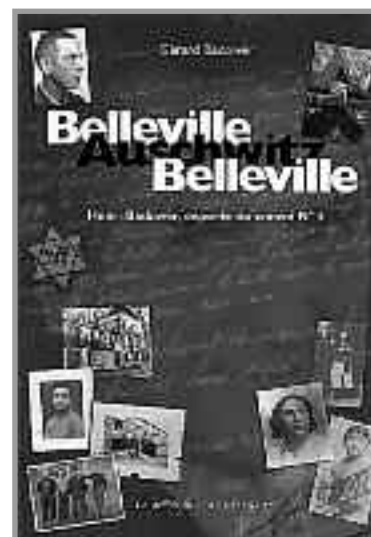
Henri décède le 14 juin 1987 ■



Gérard, l'un de ses fils écrira l'histoire son père dans le livre *Belleville-Auschwitz-Belleville, Henri Badower, déporté du convoi 5*.

(Édition Gérard Badower, La Mémoire du XXe siècle – 2006).

Beau texte de mémoire et d'histoire.



Chiune SUGIHARA, Consul japonais

En 1985, Israël lui a décerné le titre de « Juste parmi les Nations ».

En sortant d'une réunion de la Mémoire Juive de Paris, je me suis rendu à la librairie du Mémorial où mon attention s'est portée sur un livre *Visa pour 6000 vies*, l'histoire d'un consul du Japon à Kaunas, alors capitale de la Lituanie, pays d'origine de mon père.

Cet homme délivra des visas à des milliers de Juifs qui fuyaient la Pologne et d'autres pays d'Europe orientale sous occupation nazie.

Mon petit fils Clément venant de se fiancer avec une Japonaise, Mademoiselle Yuko Taniguchi, cela m'a particulièrement touché et j'ai acheté ce livre. Clément en a fait le résumé ci-dessous. Charles Tsyboula

L'histoire de Chiune Sugihara est méconnue mais elle mérite amplement le détour. Consul japonais dans la ville de Kaunas en Lituanie pendant l'été 1940, il délivra en quelques jours 6000 visas de transit aux Juifs d'Europe de l'Est, qui fuyaient alors devant l'avance des nazis. Ce précieux sésame permit à de nombreuses familles de se rendre dans un pays ami, en passant par le Japon, et d'échapper ainsi à une mort certaine.

Rentré au Japon après la défaite de son pays, Sugihara fut pourtant contraint à la démission. L'initiative des « visas de Kaunas », toute héroïque qu'elle fût, avait en effet été prise délibérément à l'encontre des ordres de son Ministère.

Écrit par sa femme Yukiko, ce livre est d'abord le témoignage personnel d'une épouse d'ambassadeur, menant une vie mondaine propre aux personnes de son rang, avant que les réalités de la guerre ne viennent perturber cette idylle. Le retour de la famille au Japon, la dure réadaptation dans sa terre natale et enfin la tardive reconnaissance du comportement de son mari, complètent le récit. Curieusement, l'épisode central de Kaunas ne donne lieu qu'à un court chapitre, comme si l'auteure voulait signifier de cette façon l'insignifiance que ce geste représentait pour eux. De fait, l'expression « *nous n'avons rien fait d'extraordinaire* » revient à plusieurs reprises avec une sincérité non feinte. Ce n'est pas la soif de notoriété qui anime l'auteure mais simplement le désir de laisser un témoignage aux générations futures.

Visa pour 6000 vies est donc l'histoire d'un sauvetage humain de grande ampleur. Mais c'est aussi le récit poignant d'une famille. De la première à la dernière phrase, l'impression qui se dégage de ce livre, c'est la pudeur. Malgré la pro-



tection du statut diplomatique, la famille Sugihara n'aura pas été épargnée par les épreuves ; plongée dans les horreurs de la guerre, fuite devant les bombardements, incertitude de rentrer un jour dans son pays, traversée de la Sibérie dans un froid glacial, incompréhension de son propre peuple, chômage, leucémie foudroyante du fils cadet, etc.

Pourtant, loin de se complaire dans l'apitoiement et de céder aux débordements, Yukiko Sugihara nous offre ici un concentré des plus belles valeurs japonaises.

L'infinie modestie, intimement liée avec une force de caractère remarquable. Sans cesse, un voile léger recouvre aussi bien la dureté des événements, que la bravoure d'un acte de résistance.

On ne lira donc pas cette œuvre comme un roman d'aventure. Il n'en a aucunement la forme et la prétention. Ni plus ni moins, on y trouvera le témoignage d'un homme qui voulait agir en accord avec ce que sa conscience lui commandait. Sugihara ne s'est jamais vu comme un héros. À son niveau, reclus dans un petit bureau, avec simplement une plume, de l'encre et du papier, il aura sauvé des milliers de vies.

C'est la simplicité de ce geste qui le rend proche du lecteur et qui l'invite à découvrir et à s'approprier l'histoire de ce « Schindler japonais » ■

Clément Tsyboula

Visas pour 6000 vies, Yukiko Sugihara, Éditions Philippe Picquier, 2002.



Sugihara park



MÉMOIRE JUIVE DE PARIS - 17 rue Geoffroy l'Asnier - 75004 PARIS
E.Mail : memoirejuivedeparis@free.fr

Rédaction collective.
Conception, mise en page :
Jean-Pierre Raison
et Marcel Apeloig